
	C.E.T. DE MONT-SAINT-GUIBERT	
	Faune et Flore	
	Type de fiche : Divers	
	Actualisation : le 4 février 2011	
	www.issep.be	

DESCRIPTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE PRESENTES DANS LES ENVIRONS DU C.E.T. DE MONT-SAINT-GUIBERT.

INVENTAIRE DES SITES D'INTERET ECOLOGIQUE

Le C.E.T. de Mont-Saint-Guibert est situé au sud d'Ottignies Louvain-La-Neuve et de la N25. La zone Natura 2000 BE31006 dénommée « Vallée de la Dyle à Ottignies » est située à environ 1.400m à vol d'oiseau du C.E.T. vers le nord-ouest, de l'autre côté de la N25.

Voici l'inventaire des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) les plus proches du C.E.T. :

- ❖ Sablière de Mont-Saint-Guibert (SGIB 651)
- ❖ Sablière de Héவில் (SGIB 636)
- ❖ La Grande Chaussée (SGIB 948, Réserve naturelle domaniale n°247)
- ❖ Ry Angon-Malaise (SGIB 202, Ancienne réserve)
- ❖ Bois des Rêves (SGIB 242, Réserve naturelle privée n°217)
- ❖ Le Bois de Lauzelle (SGIB 219, Réserve naturelle privée n°207, Site d'intérêt scientifique)
- ❖ Sablière des Hayettes (SGIB 650)
- ❖ Sablière du Bois du Corbeau (SGIB 652)
- ❖ Vallon du Ri de Pinchart (SGIB 1678)

Un site nous intéresse particulièrement car il jouxte le C.E.T. à l'est, il s'agit du SGIB n°651 « Sablière de Mont-Saint-Guibert » qui est situé dans la sablière actuellement encore en activité. Signalons la réserve naturelle de « La Grande Chaussée » qui se situe à environ 1.600m au sud du C.E.T.

FAUNE

1 Caractérisation du site

La masse de déchets attire de nombreux corbeaux freux (*Corvus grugilegus*), corneilles noires (*Corvus corone corone*), choucas des tours (*Corvus monedula*) et mouettes rieuses (*Larus ridibundus*). Le compactage des déchets permet néanmoins de limiter la présence de cette avifaune détritivore et du rat brun (*Rattus norvegicus*).

Plusieurs ornithologues (Aves, asbl Plumalia) sont actifs à proximité immédiate du C.E.T. où ils disposent d'une zone de capture pour le marquage des oiseaux. Ainsi en 2007, plus de 90 espèces d'oiseaux y avaient été recensées, parmi lesquelles certaines dont la présence est assez exceptionnelle telles que :

- ❖ Rousserolle isabelle - *Acrocephalus agricola*
- ❖ Rousserolle verderolle - *Acrocephalus palustris*
- ❖ Vautour fauve - *Gyps fulvus*
- ❖ Goéland bourgmestre - *Larus hyperboreus*
- ❖ Martin pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis*
- ❖ Rousserolle turdoïde - *Acrocephalus arundinaceus*

2 Caractérisation autour du site

Le site la sablière jouxtant le C.E.T. s'inscrit dans une vaste zone agricole. En 2007, plus de 120 espèces d'oiseaux y avaient été recensées, parmi lesquelles l'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) qui y niche (plus de 400 nids recensés).

FLORE

1 Caractérisation du site

Les parties réhabilitées du site s'apparentent soit à des prairies (zones agricoles à rénover) où se développe également toute une série de plantes rudérales classiques, soit à des zones reboisées selon un programme de végétalisation tenant compte de l'aspect paysager et de la flore locale. Cette végétalisation est faite avec des essences indigènes locales reprises dans la liste des espèces typiques des sols brabançons.

2 Caractérisation autour du site

D'un point de vue floristique, les zones les plus intéressantes sont celles décrites ci-dessous. En effet, la majorité des terrains avoisinants sont de grandes parcelles cultivées en rotation classique (betteraves, froment, escourgeon, maïs, ...). Ces parcelles ne sont en outre pas délimitées par des éléments de transition tels que des arbres ou des haies.

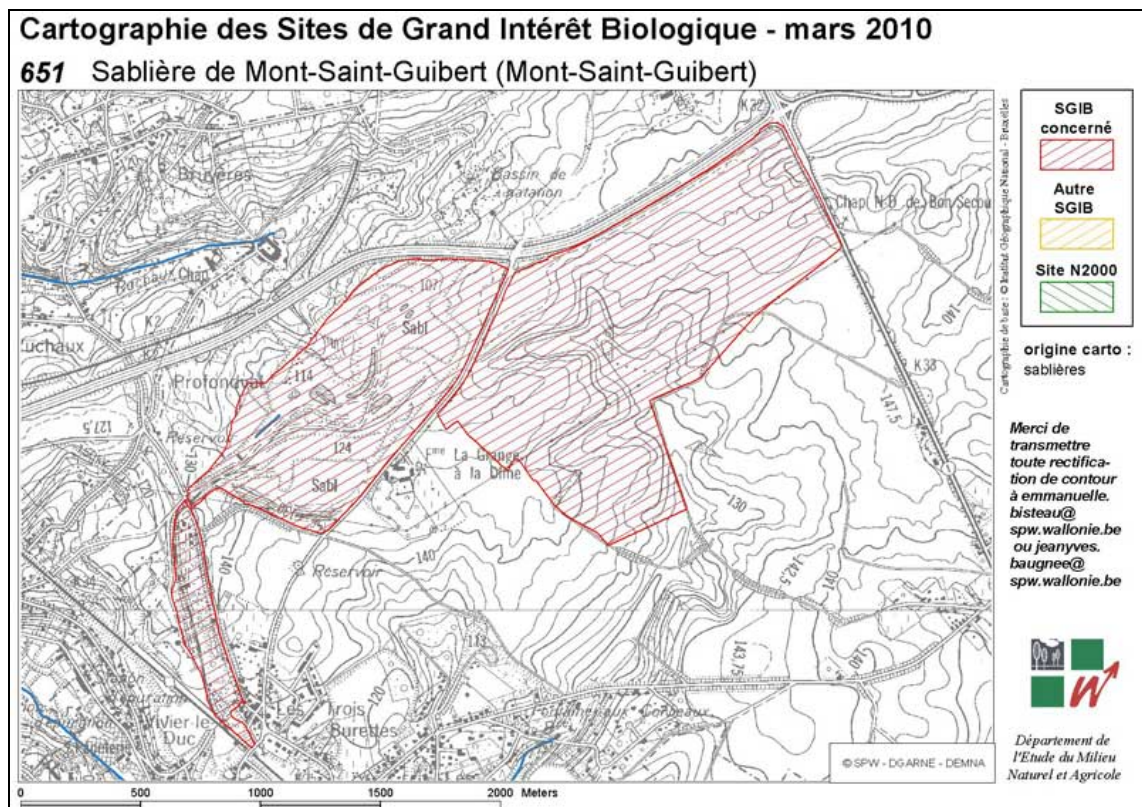
On peut toutefois constater quelques zones non cultivées dans le périmètre concerné :

- ❖ dans un but cynégétique :
 - 25 ares plantés exclusivement de saules sous forme arbustive ;
 - une petite zone boisée artificiellement située au sud-est.
- ❖ dans un but paysager :
 - une zone boisée au sud formant un écran de verdure entre les zones habitées et les parcelles agricoles où l'on rencontre diverses essences telles que le chêne pédonculé (*Quercus robur* L.), le coudrier (*Corylus avellana* L.), le bouleau verruqueux (*Betula pendula* Roth), le prunellier (*Prunus spinosa* L.), l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus* L.), le frêne (*Fraxinus excelsior* L.), ...

La végétation autour du C.E.T. a été décrite lors des diverses études d'incidence. Lors de l'EIE réalisée en 2003, neuf zones de végétation distinctes ont été décrites. Celles-ci ne permettent pas de mettre en évidence des stations d'espèces végétales rares, protégées ou menacées.

SGIB N°651 « SABLIERE DE MONT-SAINT-GUIBERT »

Ce SGIB comprend principalement l'ancienne sablière de Mont-Saint-Guibert actuellement exploitée comme C.E.T., et la sablière en activité.



Elle héberge une forte colonie d'hirondelles de rivage (*Riparia riparia*), ainsi que le petit gravelot (*Charadrius dubius*). Les parties où l'extraction est arrêtée sont colonisées par des insectes sabulicoles dont *Cicindela hybrida* et des Hyménoptères Aculéates,

comme *Colletes cunicularius* et *Andrena apicata*.

Cette sablière est une extension de la vaste sablière située à l'ouest de la route d'accès joignant la N 25 à Mont-Saint-Guibert, actuellement exploité comme C.E.T. Elle est creusée dans le plateau cultivé au nord de Mont-Saint-Guibert. On y extrait des sables tertiaires du Bruxellien. Elle se présente comme une excavation assez profonde (environ 15 m), en activité intense. Les pentes les plus anciennes (vers la N 25 et la route joignant celle-ci à Mont-Saint-Guibert), talutées mais abruptes, sont en partie couvertes de végétation herbacée et de saules. Au nord-est, les terres de découverte extraites au début de l'exploitation sont accumulées en un terail colonisé par des plantes banales. Le fond est sableux et pratiquement dépourvu de végétation; il comprend plusieurs bassins recueillant les eaux de ruissellement. Le merlon bordant la route entre la N 25 et Mont-Saint-Guibert est enherbé et planté de jeunes arbres. Le charroi sur le site est très important.

La végétation ne présente guère d'intérêt: elle est limitée aux pentes les plus anciennes, au terail et aux abords des bassins. Les plantes observées sont des pionnières banales: le saule marsault (*Salix caprea* L.), le bouleau (*Betula pendula* Roth), le tussilage (*Tussilago farfara* L.), le pissenlit (*Taraxacum* sp.), le cirse des champs (*Cirsium arvense* (L.) Scop.), ...

Dans les endroits humides, on retrouve la massette à larges feuilles (*Typha latifolia* L.) et le jonc (*Juncus* sp.).

En 2002, à Mont-Saint-Guibert, la présence des oiseaux nicheurs suivants a été observée:

- Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) ;
- Grèbes huppées (*Podiceps cristatus*, un couple) ;
- Petits gravelots (*Charadrius hiaticula*, trois couples) ;
- Faucons crécerelles (*Falco peregrinus*) ;
- Bergeronnettes printanières (*Motacilla flava*) ;
- Bruants jaunes (*Emberiza citrinella*) ;
- Pipits farlouses (*Anthus pratensis*).

LA RESERVE NATURELLE DOMANIALE N°247 DE « LA GRANDE CHAUSSEE »

La réserve naturelle domaniale de « La Grande Chaussée », située à environ 1.600m au sud du C.E.T., est constituée par un long chemin creux particulièrement encaissé avec des talus qui s'atténuent vers le plateau jusqu'à disparaître complètement. Son origine n'est pas connue, mais on raconte qu'il s'agirait d'une antique voie romaine. Elle se trouve au sud-ouest de Mont-Saint-Guibert. Elle est orientée du nord-est vers le sud-ouest et part de l'ancienne brasserie de Mont-Saint-Guibert, au nord de l'Ornoi (affluent de l'Orne, bassin de la Dyle) à l'altitude de 80m, puis remonte lentement vers le plateau cultivé qu'elle rejoint après un parcours d'environ 1 km.

L'intérêt du site est avant tout paysager, mais il joue également un rôle important dans le maillage écologique, en tant que forêt-galerie. Les versants, atteignant par endroit près de 10 mètres de hauteur, sont couverts partiellement par un boisement à base d'ormes et de frênes. Le sol est couvert d'une nappe de lierre entremêlée d'espèces comme le gouet tacheté (*Arum maculatum* L.), l'alliaire (*Alliaria petiolata* (Bieb.) Cavara&Grande) ou encore le polystic à aiguillons, une fougère rare en Brabant (d'après J. Saintenoy-Simon).

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau communautaire de zones de protection de la nature créé en vertu de la directive 92/43/CEE « Habitats ». Ce réseau inclut également des zones désignées en vertu de la directive 79/409/CEE « Oiseaux » et vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats les plus précieux et les plus menacés en Europe.



Le site Natura 2000 BE31006 dénommée «Vallée de la Dyle à Ottignies» comprend trois entités principales réparties autour d'Ottignies Louvain-la-Neuve :

- ❖ au nord, le Bois de Lauzelles ;
- ❖ à l'ouest, les prairies marécageuses de Limelette ;
- ❖ au sud, les bois et milieux alluviaux situés en bordure des Ruisseaux de Malaise et d'Angon.

C'est cette dernière partie qui est la plus proche du C.E.T. Ce site Natura 2000 est essentiellement boisé, on y retrouve des hêtraies et des hêtraies-chênaies pédonculées acidiphiles qui sont remplacées, dans les fonds humides ou les zones de sources, par de l'aulnaie-frênaie. Ce site présente un intérêt pour plusieurs espèces aviennes forestières.

On retrouve un milieu similaire aux environs du C.E.T. comportant une sablière en partie remblayée, qui présente un potentiel très intéressant en matière de biodiversité : zone humide, plans d'eau, surfaces sableuses favorables au développement des pelouses siliceuses et propices à certaines espèces d'insectes (hyménoptères).

On trouve également des mégaphorbiaies reliques de bonne qualité qui favorisent une belle diversité de l'avifaune et de l'herpétofaune.

REFERENCES

EIE de SGS Environmental Services, mai 2003
<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/sites/Natura2000/>
<http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibwn2005des.pl?CODE=BE31006>
<http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibw.sgib.form.pl?SGIBCODE=651>
<http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sgib.communes.des.pl?NVLCOM=MONT-SAINT-GUIBERT>
<http://mrw.wallonie.be/cgi/dgrne/sibw/sibw.resnat.for2.pl?CODE=247>